



2026/.....
Parafe

DÉLIBÉRATION N°93

OBJET : DEMANDE ET PERCEVOIR UNE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT DANS LE CADRE DU CRTE : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE ANNE FRANK

Entendu l'exposé de Madame la Maire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales portant délégations du Conseil municipal au Maire, et notamment l'alinéa 25 ;

Vu la délibération n°07 du Conseil municipal en date du 29 mars 2026 fixant la liste des délégations données à Madame la Maire dans la cadre de cet article ;

Vu le CRTE signé le 17 décembre 2021 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant délégué à demander et à percevoir une subvention au titre du FONDS VERT

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant délégué à signer tous documents se rapportant à cette subvention ;

DIT que les crédits sont et seront inscrits au budget.

Délibération adoptée à l'unanimité

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 24 septembre 2026

Le secrétaire de séance,
Jean-Paul CHONION.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 24 septembre 2026

La Maire,
Laëtitia DEVRIENDT.



REÇU EN PREFECTURE

le 29/09/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20260924-DELIB_93_26

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

Conseillers en exercice :	35
Présents :	31
Absents :	4
Pouvoirs :	4
Votants :	35

Convoqués le : 17 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Laëtitia DEVRIENDT, Maire.

PRESENTS : Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Madame Sonia LAURENT, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAU, Madame Tiffanie CALAS, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Monsieur Adrien PAIRON, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Madame Fatiha BORROS, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Madame Ludivine BERTOLOTTI, Monsieur Antonio AMARAL, Madame Sandrine PONSOT, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Nadia FRANÇOIS, Madame Sandrine COUPPÉ, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL, Monsieur Anthioman Cissé.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :

Monsieur Manuel MACHADO	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT
Monsieur Cédric BLANC	à	Monsieur Teddy ROBIN
Monsieur Dov COHEN	à	Madame Sandrine COUPPÉ
Monsieur Fabien DARTIS	à	Madame Nadia FRANÇOIS

Madame la Maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Jean-Paul CHONION, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.